

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant MIDINETTE INC	Numéro de permis 2015015	Date d'inspection Le 27 février 2020	
Nom de l'établissement Halte de l'Étincelle		Numéro de téléphone (506) 344-3022	
Adresse 70 rue De L'Église Sainte-Marie-Saint-Raphaël NB E8T 1N8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (iii) les nom, adresse et numéros de téléphone au travail et à la maison de son parent ou de son tuteur,	24(1)(b)(iii)	20 mars 2020	
Commentaires : Demander à la directrice de s'assurer d'avoir les adresses complète.			
26(2) L'exploitant d'un établissement agréé exige que le parent ou le tuteur que vise le paragraphe (1) signe une déclaration indiquant qu'il a lu le guide et en a compris la teneur.	26(2)	20 mars 2020	
Commentaires : Pas encore terminé doit être vérifier par le CA			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Lors de ma surveillance le ratio est respecté.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dossiers des enfants demande d'être mis à jour avec les adresses complètes des parents. - L'affichage règlementaire : routine, plan d'évacuation, allergie, nom et numéro de téléphone du mentor ainsi que l'inspectrice sont tous affichés demander à la directrice de s'assurer de faire les modifications nécessaire. - Le dossier du personnel est complet <p>Discussion avec l'exploitante à propos des guides des parents.</p>

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 27 février 2020

Date

original signé par
Katie Alice Basque

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 27 février 2020

Date